AU SOIR D'ALGÉRIE

déconnectés de la réalité sociale»

Si les actes gratuits de vandalisme et de destruction ne doivent pas rester impunis, l'emprisonnement de jeunes manifestants, des enfants de l'Algérie, ne constitue pas une solution vraiment heureuse. Des mesures intelligentes pouvant concilier les exigences du maintien de l'ordre public et les impératifs de réinsertion harmonieuse de ces jeunes au sein de la société doivent exister. Encore faut-il les prospecter. Ce qui fait obstacle, c'est la mauvaise gouvernance publique illustrée par le mépris que les pouvoirs publics affichent, en général, vis-à-vis de l'expertise scientifique, a fortiori lorsqu'elle est algérienne.

Sur un plan politique, pour endiguer le sentiment de révolte populaire évoqué, le président de la République pourrait prendre une initiative, vraiment, importante ?

Par-delà l'attitude que peut adopter le président de la République, le système, dans son ensemble, paraît frappé d'ankylose.

Il est peu probable, dans ces conditions, qu'il puisse engager le processus de réformes politiques radicales que le contexte impose. Un processus qui passe par une ouverture réelle et sans délai d'un champ politique et médiatique, totalement, fermé. Tout au plus, faut-il s'attendre à des mesures factuelles, par exemple, la substitution à l'actuel Premier ministre d'une personnalité suscitant moins de crispation chez la population. Une telle mesure étant, à n'en point douter, sans effet par rapport à l'impératif de réformes évoqué, la révolte populaire qui couve au sein de la population finira, tôt ou tard, par déboucher sur l'explosion. Il ne faut pas se tromper de diagnostic, l'exigence pressante porte, en effet, sur des réformes structurelles radicales, pas sur une permutation entre responsables.

Ces émeutes auraient, par ailleurs, mis en évidence la disqualification du courant islamiste …

Gardez-vous de conclusions hâtives. C'est une face résiduelle du FIS qui a été disqualifiée, par l'ensemble du mouvement islamiste notamment, dans sa dimension plébéienne. Il suffit de s'interroger si, objectivement, les causes profondes qui ont permis au mouvement islamiste, dans les années 80, de se conforter et de se déployer au sein de la société ont disparu.

Bien sûr que non, même si la population est, désormais, réservée sur la violence brutale. Le mouvement islamiste plébéien qui a opéré sa mue est bien ancré dans la société réelle, particulièrement au sein du lumpen–prolétariat, d'où il observe, attentivement, la réalité sociale en s'y adaptant, de manière pragmatique. Les récentes émeutes pourraient avoir servi de terrain d'observation du comportement de la population et du mode de riposte des forces de l'ordre. En cas de mouvement de contestation plus large, en l'absence de classe politique performante et de mouvement associatif enraciné dans la société, les dirigeants de ce courant islamiste plébéien pourront s'en improviser les leaders. Le contexte national et international ne permet plus de recourir à des solutions d'éradication basées sur la répression pure et simple. S'ils y parviennent, les leaders de ce courant, s'ils s'abstiennent de recourir aux violences aveugles, ils pourront, forts du contexte international, se prévaloir d'une «victoire légitime».

Quelles similitudes entre les situations que connaissent, respectivement, l'Algérie et la Tunisie ?

Examinons, plutôt, les différences. Première différence de taille, la Tunisie est démunie de ressources financières par rapport à l'Algérie, qui dispose d'un matelas confortable de devises. La marge de manœuvres du président Ben Ali était, forcément, plus réduite par rapport à celle dont dispose son vis-à-vis algérien. Deuxième différence de taille, le régime tunisien est beaucoup plus homogène, beaucoup plus solidaire comparativement au régime algérien qui souffre de divisions internes très graves. C'est ainsi que le régime tunisien, malgré le départ du général Ben Ali, devrait essayer de résister de manière plus durable sur la scène nationale. Troisième différence de taille, la Tunisie dispose au sein de l'opposition politique, même en nombre réduit, de dirigeants aguerris par le combat et d'un mouvement associatif organisé, notamment un syndicat des travailleurs agissant sur le terrain. La révolte populaire a été spontanée mais le mouvement associatif s'y est rallié en lui apportant une efficacité vérifiée. Quatrième différence de taille, comparativement à l'état d'exaspération de la population algérienne qui se manifeste, le plus souvent, par la violence, la population tunisienne présente un niveau de maturité politique et de conscience civile mieux adapté aux manifestations pacifiques.

Certes au dénouement de la situation, des actes de violence ont été commis par des groupes d'individus relevant des anciens appareils de sécurité du président Ben Ali. Ces groupes semblent devoir être neutralisés, rapidement, par l'armée que soutient la population. Cinquième différence de taille, le régime tunisien reposait totalement sur la police, l'armée ayant, toujours, été éloignée des tâches de maintien de l'ordre. Le chef de l'armée de terre ayant refusé, rappelons-le, d'engager les troupes dans la répression des manifestations, l'armée tunisienne s'est trouvée dans une position qui la prédisposait à jouer un rôle implicite de garant de la transition. Sixième différence de taille, le retentissement à l'extérieur du mouvement de contestation du peuple tunisien, grâce notamment aux chaînes satellitaires et aux échanges sur la toile internet, a permis à la pression internationale de mieux s'exercer pour précipiter la fin de règne du président Ben Ali. Le monde occidental, principalement les USA, semble avoir suivi, dans le cas de la Tunisie, une feuille de route plus explicite que celle qui pourrait exister pour l'Algérie.

Il n'existe aucune menace susceptible de remettre en cause les acquis de cette «révolution du jasmin» qui se déroule en Tunisie ?

Plutôt que de menaces, il faut parler de défis. Le premier défi porte sur les difficultés objectives à liquider, structures et dirigeants, un régime qui, sans désemparer, a dirigé la Tunisie depuis son indépendance. Un risque évident de confiscation de la victoire du peuple tunisien existe. Le deuxième défi porte sur la nécessité de faire émerger, rapidement, de nouveaux dirigeants charismatiques, sans attache rédhibitoire avec le régime précédent. Cette condition est indispensable pour une prise en charge efficiente de la transition dans des conditions acceptables pour le peuple tunisien. Le troisième défi porte sur la gestion politique du mouvement islamiste qu'il est impensable, désormais, de cantonner dans l'exclusion. Comment associer le mouvement islamiste tunisien à la vie politique sans que cela compromette le fonctionnement démocratique du pays ? Voilà un défi essentiel pour la transition en cours.

Comment les contingences extérieures, notamment la pression occidentale, ont-elles pu peser sur la situation interne en Tunisie ?

Il suffit de relever, pour l'anecdote, que la révolte du peuple tunisien est intervenue après la publication par WikiLeaks des câbles diplomatiques américains fustigeant le caractère maffieux du régime du président Ben Ali. Sans un parrainage extérieur – explicite ou implicite — la position tranchée du chef de l'armée de terre, par exemple, aurait-elle été possible ? Il est permis d'en douter. Les USA semblent, en fait, avoir remis à l'ordre du jour le fameux projet de démocratisation du monde arabe, différé en 2004.

Pour mémoire, ce projet visait à favoriser les processus de réformes dans les pays arabes pour contenir la violence par la bonne gouvernance, pas par la dictature. Ce n'est pas là de la philanthropie, c'est, au contraire, une manière plus intelligente de sauvegarder et de faire fructifier les intérêts de puissance des USA. Il faut supposer, à cet égard, qu'une feuille de route américaine existe pour le Maghreb, Egypte incluse. Si l'expérience qui se déroule en Tunisie s'avère concluante, elle pourrait servir de modèle pratique.

De quels moyens dispose le monde occidental, même avec l'appui des USA, pour agir sur les processus de réformes que vous évoquez ?

De bien des moyens ! Il faudrait, cependant, revoir les priorités de rôles que vous supposez. Il est clair que ce sont les USA qui détiennent le rôle prédominant dans l'influence exercée sur le processus en cours en Tunisie. Les USA ont élaboré, depuis un temps déjà, un modèle théorique testé, notamment, en Serbie, en Ukraine et en Géorgie, sous l'appellation générique de «révolution pacifique».

Lorsque, dans un pays déterminé, la situation est jugée mûre pour procéder à la déstabilisation d'un régime dictatorial, les USA, par des relais appropriés, mettent en application un schéma, soulignons-le, déjà conceptualisé. Ils exacerbent le sentiment d'exaspération de la population en montant en épingle les travers des dictateurs ; ils agissent, efficacement, pour contraindre les forces d'opposition désunies à se fédérer et ils s'ingénient à intimider l'entourage du dictateur, chefs militaires et responsables des services de sécurité, pour les inciter à la neutralité, sous peine d'être poursuivis, individuellement, pour crimes contre l'humanité. Théoriquement, la pression populaire aidant, le régime dictatorial tombe, à la tête, comme un fruit mur. Ce schéma qui peut paraître manichéen ne peut être appliqué, naturellement, que dans les cas où la situation interne est propice. Il ne faudrait pas, dans le cas d'espèce, que le rôle déterminant du peuple tunisien soit minoré.

Les USA joueraient, donc, un rôle prépondérant dans un espace maghrébin réputé sous influence française ?

Jusqu'à preuve du contraire, le statut des USA est celui d'une puissance mondiale. Dans un monde qui est en pleine reconfiguration, les USA veulent s'approprier une place éminente, notamment dans les régions d'intérêt fondamental, par le positionnement géo-stratégique ou la disponibilité de richesses naturelles. Pourquoi, concrètement, la France marque le pas par rapport aux USA dans cette reconfiguration du monde ? Les USA surpassent la France sur trois plans. Leur processus d'évaluation, plutôt dynamique, d'essence très pragmatique, ne pèche pas par préjugé dogmatique comme c'est le cas pour la France.

Leur mode opératoire, très entreprenant, se caractérise, parfois, par de l'audace tandis que la démarche de la diplomatie française reste des plus frileuses. Leurs moyens logistiques, sous toutes variantes, sont, enfin, sans rapport avec les possibilités limitées de la France. Dans le cas de la Tunisie, les USA, capables d'immersion dans toutes les franges représentatives de la population, ont pu, nonobstant la toute-puissance prêtée à l'appareil répressif du pays, anticiper la chute inéluctable de l'ancien régime jusqu'à, sans s'encombrer de considérations sentimentales sur des accointances passées, pousser le président Ben Ali vers la sortie. La France, par contre, prisonnière de stéréotypes éculés, n'a pas, correctement, évalué le bouillonnement de la société tunisienne, ni même les évolutions favorables à une transition démocratique – indécelables à l'œil nu, il est vrai – intervenues dans l'administration et l'armée tunisiennes. Indépendamment des strictes considérations diplomatiques, la position de la France semble, cependant, avoir subi, de manière cumulative, le poids des relations subjectives – et douteuses – entretenues par les responsables français avec le régime défunt ainsi que la pression des réseaux d'affaires connectés à l'entourage de l'ancien chef de l'Etat. Le schéma d'évaluation et de réaction de la France et des USA qui vient d'être évoqué pourrait, sans grand risque d'erreur, se vérifier dans le cas des autres pays du Maghreb. Dans le cas algérien, en particulier, pour se convaincre que les approches des USA et de la France ne coïncident pas parfaitement, il suffit de procéder à une comparaison des descriptions de situation, que les ambassadeurs américain – dont le diagnostic est sévère sur l'usure du système algérien – et français à Alger – dont l'approche est presque complaisante, résignée à se contenter d'un régime jugé être le meilleur rempart contre l'islamisme — ont développées dans les câbles diplomatiques publiés par WikiLeaks.

A court terme, le scénario tunisien pourrait-il se vérifier en Algérie ?

Il faudrait, au préalable, récuser la thèse en vogue parmi certains hauts dirigeants algériens qui considèrent que les peuples échaudés par des épisodes sanglants se résignent, longtemps, à leur sort.

Suite en page 8